

MasterLife[®] SRA 900

Agent réducteur de retrait (SRA) pour béton; SN EN 934-2: TNB.6

Domaines d'application

- Béton avec une mesure de retrait prescrite ou réduite
- Béton avec de hautes exigences en matière de limitation des largeurs de fissures et de durabilité
- Béton à étanchéité élevée

Action

- Diminue considérablement le retrait, en particulier le retrait dû au séchage, déjà à partir d'un dosage usuel de 1.0 % par rapport à la teneur en ciment
- Réduit durablement la tension superficielle de la solution interstitielle
- Affine le système des pores de la pâte de ciment
- Influence minimale sur la formation et la stabilité des pores d'air dans le béton résistant au gel et aux sels de déverglaçage

Plage d'utilisation recommandée

0.5–2.0% par rapport à la teneur en ciment

Adjonction

L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'ajouter simultanément ou immédiatement après l'adjonction de l'eau de gâchage, mais séparément des autres adjuvants. Éviter de l'ajouter à un mélange sec. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 45–60 secondes en fonction du type de malaxeur.

Remarque

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, le temps de malaxage, le type et la quantité de ciment, la teneur en matière farineuse, la teneur en eau (rapport e/c), etc. L'efficacité des entraîneurs d'air classiques est légèrement réduite lors de la production de béton à air occlus. L'utilisation d'un agent réducteur de retrait peut légèrement diminuer la résistance à la compression du béton durci. Pour les bétons à retrait réduit et en vue d'obtenir un résultat optimal, il faut prévoir un bon traitement de cure, exécuté dans les règles de l'art.

Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterAir[®] 302/304/9020/9040 (entraîneurs d'air)
- MasterMatrix[®] SCC 2/SDC 100 (modificateur de viscosité)
- MasterRoc[®] MS 610/660 (fumée de silice / fumée de silice sous forme de suspension)
- MasterSet[®] R 400LENT (retardateur de prise)
- Master X-Seed[®] 100/STE 54 (accélérateur de durcissement)
- Tous les types MasterEase[®], MasterGlenium[®] (superplastifiants, retardateurs de prise/superplastifiants)

Manipulation

Ne pas respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Éviter tout contact oculaire ou cutané. Respecter impérativement les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe phréatique, dans les eaux usées ou dans les égouts, même en petites quantités.

Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as.ch@masterbuilders.com ou auprès de notre Customer Service Center à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

MasterLife[®] SRA 900

Agent réducteur de retrait (SRA) pour béton; SN EN 934-2: TNB.6

Caractéristiques du produit	
Base chimique	mélange à base de polyglycol ethers
Homogénéité	homogène, liquide claire
Couleur	incolor
Densité relative	0.92 ± 0.02 kg/dm ³
Extrait actif conventionnel	> 98 %
Valeur du pH	6.3 ± 1.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	< 0.10 % en masse ⁴⁾
Teneur en alcalins (équivalent Na ₂ O)	≤ 0.1 % en masse ⁶⁾
Viscosité à 20 °C (Brookfield)	< 100 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK I: faible risque pour les eaux
Logistique	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de + 10 °C à + 30 °C à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Elimination	Code OMoD: 07 06 01

Remarques

⁴⁾ = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

⁶⁾ = Résultats analytiques sur demande

Conditionnement	Container (IBC)	Fût	Bidon
Contenu	920 kg	185 kg	9.2 kg

Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.